

**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**  
**CNW, code 68**  
**Hebdos régionaux de la Montérégie**

**Projet de réfection de la digue de la centrale des Cèdres dans la MRC Vaudreuil-Soulanges**

**DÉBUT DE L'AUDIENCE PUBLIQUE LE 26 FÉVRIER À LES CÈDRES**

**Québec, le 15 février 2018** – La commission d'enquête du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), présidée par M. Joseph Zayed, annonce la première partie de l'audience publique sur le *Projet de réfection de la digue de la centrale des Cèdres dans la MRC Vaudreuil-Soulanges* par Hydro-Québec. La première partie de l'audience publique aura lieu à compter du **lundi 26 février 2018 à 19 heures** et se tiendra à **la salle des Bâtisseurs du Pavillon des bénévoles**, située au **145, rue Valade, Les Cèdres**.

Les séances se poursuivront les jours suivants, selon les besoins du public et de la commission. Elles seront diffusées en mode vidéo en direct sur le site Web du BAPE à l'adresse [www.bape.gouv.qc.ca](http://www.bape.gouv.qc.ca).

**UNE AUDIENCE EN DEUX PARTIES**

**1. Première partie : s'informer**

En présence du promoteur et des personnes-ressources convoquées dans le but de répondre aux questions des participants, la première partie permettra à la population et à la commission de s'informer sur le projet afin d'en prendre connaissance et de mettre en lumière tous ses aspects.

**2. Deuxième partie : s'exprimer**

À l'occasion de la deuxième partie de l'audience publique, qui débutera le 26 mars 2018, au même endroit, la commission recueillera l'opinion et les suggestions du public. Elle entendra alors toute personne, tout organisme, tout groupe ou toute municipalité qui désire s'exprimer sur le projet, que ce soit sous forme de mémoire ou de présentation verbale.

La commission d'enquête dispose d'un délai maximal de quatre mois pour accomplir son mandat. Le rapport du BAPE sera remis au plus tard le 22 juin 2018, à la ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, M<sup>me</sup> Isabelle Melançon. Par la suite, la ministre dispose de 15 jours pour rendre public le rapport.

**OÙ CONSULTER LA DOCUMENTATION SUR LE PROJET ?**

Les documents relatifs au projet sont mis à la disposition de la population à la **Bibliothèque municipale Les Cèdres, 141, rue Valade**.

L'ensemble du dossier est également disponible au bureau du BAPE à Québec, au 575, rue Jacques-Parizeau, bureau 2.10 et à Montréal, à la Bibliothèque des sciences juridiques de l'Université du

Québec à Montréal, Pavillon Hubert-Aquin, au 400, rue Sainte-Catherine Est, ainsi que dans le site Web du BAPE à l'adresse [www.bape.gouv.qc.ca](http://www.bape.gouv.qc.ca), sous la rubrique « Mandats en cours ».

## **LE PROJET**

Hydro-Québec veut contrer un problème d'érosion de la fondation de la digue de la centrale des Cèdres et rétablir l'imperméabilisation du remblai aval. Pour y arriver, le promoteur voudrait stabiliser en enrochement certaines sections du côté sud de la digue, mettre en place des filtres inverses, en plusieurs sections, toujours du même côté de la digue et procéder à des travaux d'imperméabilisation avec du matériau granulaire, de till, de pierre concassée et de perré, déversés dans l'eau sans batardeau sur le côté nord de la digue.

Le promoteur devrait mener des travaux d'excavation de la digue, de déboisement, aménager une aire de stockage, une aire pour l'entrepreneur, une aire de stationnement le long de la route 132 et mettre en place une plateforme de travail pour la circulation des camions du côté sud de la digue.

Pour plus ample information, vous pouvez communiquer avec M. Maxandre Guay-Lachance, coordonnateur du secrétariat de la commission, ou avec M<sup>me</sup> Karine Lavoie, conseillère en communication, en composant le 418 643-7447 ou, sans frais, le 1 800 463-4732. Vous pouvez également joindre la commission par courrier électronique à l'adresse suivante : [digue-les-cedres@bape.gouv.qc.ca](mailto:digue-les-cedres@bape.gouv.qc.ca).

## **QU'EST-CE QUE LE BAPE ?**

Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement est un organisme public et neutre qui relève de la ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. Il a pour mission d'éclairer la prise de décision gouvernementale dans une perspective de développement durable, lequel englobe les aspects écologique, social et économique.

Pour réaliser cette mission, le BAPE enquête, tout en informant et en consultant la population, sur des projets ou des questions relatives à la qualité de l'environnement que lui soumet la ministre. Il produit par la suite des rapports d'enquête qui sont rendus publics. Le BAPE est par conséquent un organisme gouvernemental consultatif et non décisionnel.

Pour donner suite aux demandes d'audience publique qui ont été transmises à la ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques par les citoyens, groupes, organismes ou municipalités, le président du BAPE, M. Philippe Bourke, a reçu le mandat de former une commission d'enquête et de tenir une audience publique sur le *Projet de réfection de la digue de la centrale des Cèdres*.

Source : Karine Lavoie  
Conseillère en communication  
418 643-7447 ou 1 800 463-4732 poste 536  
[digue-les-cedres@bape.gouv.qc.ca](mailto:digue-les-cedres@bape.gouv.qc.ca)